

## STAGE — ASSISTANT.E DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE

### Rôle des collectivités territoriales pour l'installation en agriculture

**Projet :** TFC – Transitions Fondées sur les Communautés

**Période :** Premier semestre 2024 (6 mois — de mars/avril à août/septembre)

**Localisation :** LEREPS (Sciences Po Toulouse) / IUT Auch

**Niveau :** M2 en économie / sciences sociales

**Rémunération :** selon grille officielle

#### Présentation du projet

Le secteur agricole fait aujourd'hui face à une vaste transition intergénérationnelle. Celle-ci se traduit par une transmission, souvent difficile, des structures agricoles du fait de leur haute intensité capitalistique. Ainsi, face à la nombreuse population vieillissante agricole, les candidats à la repise sont beaucoup plus rares. Cette caractéristique démographique se traduit par la non-reprise de nombreuses exploitations.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette dynamique. La difficulté du métier d'agriculteur et sa faible rémunération repousseraient de nombreux candidats à l'installation. L'incertitude croissante caractérisant l'activité agricole et sa faible reconnaissance sociétale exacerberaient cette perte d'intérêt. Enfin, le manque d'autonomie des agriculteurs provoquée par les modes de coordination qui structurent la filière alimentaire n'encouragerait pas les démarches entrepreneuriales.

Le processus d'installation, qui repose sur une mise en cohérence des 'accès au marché, au foncier et au capital financier, est aujourd'hui verrouillé. Des acteurs dominants influencent largement l'accès à ces ressources – la SAFER pour le foncier, les banques commerciales dont le Crédit Agricole pour l'accès au capital financier, et la filière pour l'accès au marché. Dans ce stage, nous faisons l'hypothèse que les collectivités territoriales peuvent contribuer à déverrouiller ces accès.

L'accès au marché pourrait ainsi être partiellement facilité par des contrats pour l'approvisionnement de structures collectives de restauration telles que les cantines scolaires. L'accès au foncier pourrait lui être partiellement assuré par le rachat et la mise en location des terres agricoles par des organismes publics ou collectives. Dans ce stage, nous analyserons la démarche du Grand Auch Cœur de Gascogne qui souhaite contribuer à l'installation agricole professionnelle au sein de son territoire.

Théoriquement, ces projets interrogent le processus de qualification des facteurs de production, dans ce cas le foncier agricole, en tant que biens privés, collectifs ou publics (Ostrom, 1990 ; Musgrave and Musgrave, 1973). Cette évolution peut être le résultat de facteurs externes (par exemple, une adaptation des systèmes alimentaires aux changements climatiques pour la souveraineté alimentaire territoriale) ou de facteurs internes (par exemple, les visions et valeurs qui structurent la prise de décision économique des preneurs de décision).

Ce projet intègre le programme de recherche TETRAE porté par l'INRAE et la région Occitanie et offre par conséquent de nombreuses perspectives scientifiques : intégration d'une équipe de recherche, constitution d'un réseau scientifique, opportunités de participation à des événements scientifiques.

## Description des missions

Cette démarche relève d'une innovation sociale (organisationnelle, institutionnelle). En ce sens, elle s'inscrit dans la promotion d'une pratique agricole plus sobre et ancrée dans les territoires.

- Revue de la littérature des initiatives similaires de déverrouillage de l'accès au foncier (zone à déterminer, France, UE, monde) ;
- Mise à jour du cadre conceptuel sur l'évolution du statut du foncier pour une analyse institutionnelle des projets agricoles des collectivités territoriales ;
- Réalisation d'entretiens pour analyser les innovations organisationnelles et institutionnelles en jeu dans les démarches des collectivités.

## Perspectives :

Ce sujet offre une possibilité de poursuite en Doctorat en économie à l'école doctorale TESC.

## Profil recherché et modalités de candidature :

- Formation M2 en Economie
- Connaissances en économie institutionnelle
- Connaissances au sujet de la réglementation foncière française
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Intérêt prononcé pour les questions de développement territorial
- Très bon relationnel
- Permis B et véhicule préférables mais pas nécessaires

**Encadrement** : Mikaël Akimowicz (MCF Sciences économiques à UT3/LEREPS) et Geoffroy Labrouche (MCF Sciences de gestion à UT2J/LEREPS). Pour candidater, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à Mikaël Akimowicz ([mikael.akimowicz@iut-tlse3.fr](mailto:mikael.akimowicz@iut-tlse3.fr)) et à Geoffroy Labrouche ([geoffroy.labrouche@univ-tlse2.fr](mailto:geoffroy.labrouche@univ-tlse2.fr)).

## La recherche au LEREPS<sup>1</sup>

Le LEREPS est le plus ancien des laboratoires de sciences économiques en activité du site toulousain. Depuis le 1er janvier 2016, sa tutelle principale est Sciences Po Toulouse, alors qu'UT1 Capitole, UT2 Jean Jaurès, UT3 Paul Sabatier, et l'ENSFEA en sont officiellement les tutelles secondaires. Les travaux menés au LEREPS sont structurés autour d'un thème fédérateur des aspects économiques des transitions sociétales. L'objectif est d'analyser et de comprendre les dynamiques de structuration des mondes productifs et leurs manifestations en termes d'innovation technologique, organisationnelle et institutionnelle.

Plus spécifiquement, il s'agit de comprendre ces dynamiques dans le contexte de trois domaines d'application reliés : la gouvernance des ressources, la gouvernance territoriale et la gouvernance des systèmes financiers. Le point focal des recherches du LEREPS est donc l'action collective sous toutes ses formes : les politiques publiques d'abord, mais aussi les formes de prise de décision participative et les stratégies d'organisation des réseaux d'acteurs.

<sup>1</sup> <http://lereps.sciencespo-toulouse.fr/>